

Cinquante deuxième réunion du Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hautes-Rivières, tenue au centre administratif de la Commission scolaire des Hautes-Rivières, 210 rue Notre-Dame à Saint-Jean-sur-Richelieu, ce 8^e jour de juillet 2002 et à laquelle sont présents :

Présences : Mesdames et messieurs les commissaires : Réjean Bessette, François Blais, Andrée Bouchard, Pierre Boudreau, Monique Brière, Nicole Devost, Josiane Fabry, Magda Farès, Ghislaine Gasper, Gilles Loiselle, Luc Mercier, Nicole Mongeon, Bernard Petit, Yvon Pineault, Micheline Sauvé et Claudette C-Thibodeau.

Madame la commissaire-parent : Lynda Tessier.

Autres présences : Monsieur Jean-Pierre Fontaine, directeur général adjoint et secrétaire général par intérim;
Madame Danielle Beaumont, directrice du Service des ressources humaines;
Monsieur Fernand Croisetière, directeur du Service de l'enseignement – Éducation des adultes et Formation professionnelle;
Madame Denise Girard, directrice du Service des ressources matérielles;
Monsieur François Lafortune, directeur du Service de l'enseignement aux jeunes;
Monsieur Jean-Pierre Parent, directeur du Service des technologies de l'information;
Monsieur Robert Vigneault, directeur du Service des ressources financières.

Absences : Mesdames et Messieurs les commissaires : Thérèse Lasnier, Noël L'Écuyer, Gilles Loiselle et Claude St.Pierre.

Madame la commissaire-parent : Johane Corbin

Autre Absence : Monsieur Pierre Buisson, directeur général;

01. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Madame la présidente, Nicole Mongeon, ouvre la séance et signale que monsieur Jean-Pierre Parent agira à titre de secrétaire de la séance.

02. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

HR 02.08.26
001 Il est proposé par monsieur Pierre Boudreau :

Que l'ordre du jour soit adopté avec les modifications suivantes :

Ajouter les points :

04.6 Comité de la politique culturelle de Saint-Jean-sur-Richelieu
10.3.13 Réfection de toiture, école Saint-Blaise
12.1 Félicitations

Retirer les points :

10.3.8 Réfection de toiture, école Professionnelle de métiers;
10.3.11 Aménagement d'un local informatique en sciences humaines, Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot.

Adopté unanimement.

ORDRE DU JOUR

01. Présences et ouverture de la séance
02. Adoption de l'ordre du jour
03. Période de questions du public
- 04.1.1 Adoption du procès-verbal de la réunion du Conseil des commissaires du 10 juin 2002 (document SG 02.07.08-04.1.1)
- 04.1.2 Adoption du procès-verbal de la réunion du Conseil des commissaires du 25 Juin 2002 en ajournement de la séance tenue le 10 juin 2002 (document SG 02.07.08-04.1.2)
 - Suivi au procès-verbal
- 04.2 Correspondance :
 - De madame Micheline Sauvé, commissaire : remerciements pour témoignage de sympathie.
 - De monsieur Jacques Jutras, avocat greffier, Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu : résolution d'appui à l'agrandissement de l'école des Prés-Verts.
 - De monsieur Denis Pouliot, directeur des communications et des affaires publiques, Fédération des commissions scolaires du Québec : accusé de réception, Programme Agir autrement.
- 04.3 Vente de terrain à Papier Rouville Inc. : acte notarié de renonciation aux conditions spéciales.
- 04.4 Comité de révision d'une décision.
- 04.5 Code d'éthique et de déontologie de la Commission scolaire des Hautes-Rivières : désignation des membres du Comité d'examen.
- 04.6 Comité de la politique culturelle de Saint-Jean-sur-Richelieu : désignation d'un représentant.
- 06.1 Plan de soutien en formation agricole : demande d'intégration au sein du Collectif de concertation en formation agricole de la région 16A et 16B.
- 08.1 Démissions (document RH 02.07.08-08.X).
- 08.2 Congés sans traitement (document RH 02.07.08-08.X).
- 08.3 Adoption de la politique de promotion de la santé et sécurité du travail pour les travailleurs de la Commission scolaire des Hautes-Rivières (document RH 02.07.08-08.3)
- 08.4 Adoption du plan d'effectif adaptation scolaire (document RH 02.07.08-08.X).
- 08.5 Demande de retour à l'enseignement (document RH 02.07.08-08X).
- 08.6 Affectation du personnel de direction des établissements (document RH 02.07.08-08X).
- 08.7 Nominations (document RH 02.07.08-08.X).
- 09.1 Liste des comptes à payer de la Commission scolaire des Hautes-Rivières du 8 juillet 2002, pour un montant de 3 577 490,05\$, vérifiée par monsieur Luc Mercier (document RF 2002.07.08-09.1).
- 10.1 Comité consultatif du transport, nomination de représentants.
- 10.2 Échange de terrain, école Dr Alexis-Bouthillier (document RM 02.07.08-10.2).
- 10.3 Adjudication de contrats :
 - 10.3.1 Réparation d'asphalte 2002 (document RM 02.07.08-10.3.1).
 - 10.3.2 Aménagement du stationnement, école Dr Alexis-Bouthillier (document RM 02.07.07-10.3.2).
 - 10.3.3 Drainage de la cour, école Saint-Vincent (document RM 02.07.08-10.3.3).
 - 10.3.4 Drainage de fondations, Édifice Honoré-Mercier (document RM 02.07.08-10.3.4).
 - 10.3.5 Drainage de fondations, école Sacré-Cœur (Iberville) document RM 02.07.08-10.3.5).
 - 10.3.6 Réfection de toiture, école Saint-Alexandre (document RM 02.07.08-10.3.6).

- 10.3.7 Réfection de toiture (gymnase), école Paul-Germain-Ostiguy (document RM 02.07.08-10.3.7, séance tenante).
- 10.3.8 Point retiré : Réfection de toiture, école Professionnelle de métiers (document RM 02.07.08-10.3.8, séance tenante).
- 10.3.9 Réfection des poutres du gymnase, école Saint-Alexandre (document RM 02.07.08-10.3.9, séance tenante).
- 10.3.10 Chauffage de la piscine, école Marie-Rivier (document RM 02.07.08-10.3.10).
- 10.3.11 Point retiré : Aménagement d'un local informatique en sciences humaines, Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot (document RM 02.07.08-10.3.11, séance tenante).
- 10.3.12 Autorisation d'octroyer le contrat, sinistre école Notre-Dame-de-Fatima.
- 10.3.13 Réfection de toiture, école Saint-Blaise.
- 11. Commissaires-parents.
- 12. Autres sujets.
- 12.1 Félicitations
- 13 Levée de la séance.

Adopté unanimement.

03. PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Monsieur Mario Viens, représentant des transporteurs scolaires de la Commission scolaire, dépose deux documents dans le cadre d'une demande d'appui pour la sécurité du transport scolaire.

Madame Céline Gauthier, présidente du Conseil d'établissement, déplore les nombreux changements au niveau du personnel de direction de l'école Notre-Dame-du-Sacré-Cœur depuis les dernières années.

04.1.1 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL DES COMMISSAIRES DU 10 JUIN 2002 (document SG 2002.07.08-04.1.1)

HR 02.07.08
002

Il est proposé par madame Andrée Bouchard :

D'adopter le procès-verbal de la réunion du 10 juin 2002 avec la modification suivante au point 03 – Période de questions du public, deuxième paragraphe :
« Madame Suzanne Brais s'interroge sur le soutien auquel doit s'attendre les parents des conseils d'établissements de la part du personnel de direction de la Commission scolaire ».

Adopté unanimement.

04.1.2 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL DES COMMISSAIRES DU 25 JUIN 2002 EN AJOURNEMENT DE LA SÉANCE TENUE LE 10 JUIN 2002 (document SG 2002.07.08-04.1.2)

HR 02.07.08
003

Il est proposé par Monsieur Luc Mercier, d'adopter le procès-verbal de la réunion du 25 juin 2002 tel que présenté.

Adopté unanimement.

- SUIVI AU PROCÈS-VERBAL

Monsieur Jean-Pierre Fontaine, directeur général adjoint, informe les membres du Conseil des commissaires des actes posés en suivi aux réunions des 10 et 25 juin 2002.

04.2 CORRESPONDANCE

- De madame Micheline Sauvé, commissaire : remerciements pour témoignage de sympathie.
- De monsieur Jacques Jutras, avocat greffier, Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu : résolution d'appuie à l'agrandissement de l'école des Prés-Verts.
- De monsieur Denis Pouliot, directeur des communications et des affaires publiques, Fédération des commissions scolaires du Québec : accusé de réception, Programme Agir autrement.

04.3 VENTE DE TERRAIN À PAPIER ROUVILLE INC. : ACTE NOTARIÉ DE RENONCIATION AUX CONDITIONS SPÉCIALES

HR 02.07.08
004

Il est proposé par monsieur Bernard Petit :

Que le Conseil approuve le projet d'acte de renonciation, à une rétrocession et à un droit d'usage et de jouissance soumis par me Carole Brouard, notaire;

Par cet acte, la Commission scolaire des Hautes-Rivières, agissant aux droits de la Commission scolaire de Marieville, renonce à tous les droits résultant en sa faveur des conditions spéciales concernant l'agrandissement de l'usine actuelle contenues à l'acte de vent reçu devant Me Annick Normandin, notaire, le 30 juin 1987 et inscrit à la circonscription foncière de Rouville, sous le numéro 187848, notamment, à son droit d'exiger la rétrocession de l'immeuble identifié comme étant composé des lots UN MILLION SIX CENT CINQUANTE-QUATRE MILLE QUATRE CENT CINQUANTE-CINQ, DEUX MILLION SOIXANTE-TROIS MILLE DEUX CENT SIX , DEUX MILLION SOIXANTE-TROIS MILLE DEUX CENT NEUF ET DEUX MILLION TROIS CENT DIX-SEPT MILLE QUATRE CENT SOIXANTE-DOUZE (1 654 455, 2 063 206, 2 063 209 et 2 317 472) du cadastre du Québec, circonscription foncière de Rouville ainsi qu'au droit d'usage et de jouissance que la Commission scolaire s'était réservés sur la partie non construite;

Par conséquence, madame Nicole Mongeon, présidente et monsieur Pierre Buisson, directeur général, sont autorisés à signer l'acte à intervenir et ce, pour et au nom de la Commission scolaire des Hautes-Rivières.

Adopté unanimement.

04.4 COMITÉ DE RÉVISION D'UNE DÉCISION

Considérant la demande de révision de décision de classement de l'élève - EJ19519602 formulé par ses parents conformément aux dispositions de l'article 9 de la Loi sur l'Instruction publique;

Considérant la recommandation du comité de révision d'une décision, qui a entendu les parties impliquées le 2 juillet dernier, à l'effet de maintenir la décision de classement de l'élève - EJ19519602;

HR 02.07.08
005

Il est proposé par madame Claudette C-Thibodeau :

D'accepter la recommandation du comité de révision d'une décision et de maintenir la décision de classement du directeur de l'établissement concernant l'élève - EJ19519602 pour l'année scolaire 2002-2003.

Adopté unanimement.

04.5 CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES HAUTES-RIVIÈRES : DÉSIGNATION DES MEMBRES DU COMITÉ D'EXAMEN

Conformément à l'article 4.3 du Code d'éthique et de déontologie;

HR 02.07.08
006

Il est proposé par monsieur Yvon Pineault :

Que mesdames Nicole Devost, Micheline Sauvé et monsieur François Blais agissent à titre de membres du Comité d'examen pour l'année scolaire 2002-2003;

Que mesdames Magda Farès et Claudette C-Thibodeau agissent à titre de substituts du Comité d'examen pour l'année scolaire 2002-2003.

Adopté unanimement.

04.6 COMITÉ DE LA POLITIQUE CULTURELLE DE SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU : DÉSIGNATION D'UN REPRÉSENTANT

HR 02.07.08
007

Il est proposé par madame Micheline Sauvé :

Que madame Andrée Bouchard soit désignée comme représentante de la Commission scolaire des Hautes-Rivières au Comité de la politique culturelle de la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu.

Adopté unanimement.

06.1 PLAN DE SOUTIEN EN FORMATION AGRICOLE : DEMANDE D'INTÉGRATION AU SEIN DU COLLECTIF DE CONCERTATION EN FORMATION AGRICOLE DE LA RÉGION 16A ET 16B

Considérant que le territoire desservi par la Commission scolaire des Hautes-Rivières comprend les MRC du Haut-Richelieu et de Rouville ainsi que la municipalité de Saint-Jacques-le-Mineur;

Considérant que le territoire de la Commission scolaire des Hautes-Rivières regroupe une forte concentration de terre agricole;

Considérant que la Commission scolaire des Hautes-Rivières a pour mandat de développer une offre de service pouvant répondre à la demande de formation de main-d'œuvre;

Considérant la pénurie de main-d'œuvre et les difficultés sévères de recrutement que vit l'entreprise agricole de la Montérégie qui représente, à elle seule, 25% de la main-d'œuvre du secteur de l'agriculture du Québec;

Considérant que l'enjeu majeur identifié par le Comité sectoriel de la main-d'œuvre de la production agricole et Emploi-Québec est la préparation de la relève;

Considérant l'importance du support aux entreprises pour des formations pointues lors du recrutement d'une main-d'œuvre massive au moment des récoltes saisonnières;

HR 02.07.08
008

Il est proposé par monsieur Bernard Petit :

Que la Commission scolaire des Hautes-Rivières adhère au collectif de concertation en formation agricole de la région 16A et 16B au bénéfice des entreprises agricoles ainsi que de la main-d'œuvre de ce secteur par l'intégration de celle-ci à des formations de pointe ou à des formations sur mesure.

Adopté unanimement.

08.1 DÉMISSIONS

HR 02.07.08
009

Il est proposé par madame Josiane Fabry :

Que la démission, pour le motif « retraite » de madame Jeanne D'Arc Archambault, enseignante à l'école Henryville, soit acceptée à compter du 1^{er} juillet 2002.

Adopté unanimement.

HR 02.07.08
010

Il est proposé par madame Ghislaine Gasper :

Que la démission, pour le motif « retraite » de monsieur Serge Beaudoin, enseignant à l'école Paul-Germain-Ostiguy, soit acceptée à compter du 1^{er} juillet 2002.

Adopté unanimement.

HR 02.07.08
011

Il est proposé par madame Ghislaine Gasper :

Que la démission, pour le motif « retraite » de monsieur Pierre Chamberland, enseignant à l'école Paul-Germain-Ostiguy, soit acceptée à compter du 1^{er} juillet 2002.

Adopté unanimement.

HR 02.07.08
012

Il est proposé par madame Andrée Bouchard :

Que la démission, pour le motif « retraite » de madame Denise Dextrateur, enseignante à l'école Félix-Gabriel-Marchand, soit acceptée à compter du 1^{er} juillet 2002.

Adopté unanimement.

HR 02.07.08
013

Il est proposé par madame Josiane Fabry :

Que la démission, pour le motif « retraite » de monsieur Guy Florent, enseignant à l'école Chanoine-Armand-Racicot, soit acceptée à compter du 1^{er} juillet 2002.

Adopté unanimement.

HR 02.07.08
014

Il est proposé par monsieur Yvon Pineault :

Que la démission, pour le motif « retraite » de madame Suzanne Guay-Hébert, enseignante à l'école Saint-Joseph (Lacolle), soit acceptée à compter du 1^{er} juillet 2002.

Adopté unanimement.

HR 02.07.08
015

Il est proposé par madame Claudette C-Thibodeau :

Que la démission, pour le motif « retraite » de madame Alberte Labbé, enseignante à l'école Saint-Gérard, soit acceptée à compter du 1^{er} juillet 2002.

Adopté unanimement.

HR 02.07.08
016

Il est proposé par monsieur Luc Mercier :

Que la démission, pour le motif « retraite » de madame Hélène Larose, enseignante à l'école Marcel-Landry, soit acceptée à compter du 1^{er} juillet 2002.

Adopté unanimement.

HR 02.07.08
017

Il est proposé par madame Andrée Bouchard :

Que la démission, pour le motif « retraite » de madame Francine Lemay, enseignante à l'école Joseph-Amédée-Bélanger, soit acceptée à compter du 1^{er} juillet 2002.

Adopté unanimement.

HR 02.07.08
018

Il est proposé par madame Micheline Sauvé :

Que la démission, pour le motif « retraite » de monsieur Jean-Louis Madore, enseignant à l'école Marguerite-Bourgeoys, soit acceptée à compter du 1^{er} juillet 2002.

Adopté unanimement.

HR 02.07.08
019

Il est proposé par monsieur Yvon Pineault :

Que la démission, pour le motif « retraite » de madame Ginette Ostiguy-Poirier, enseignante à l'école Chanoine-Armand-Racicot, soit acceptée à compter du 1^{er} juillet 2002.

Adopté unanimement.

HR 02.07.08
020

Il est proposé par monsieur Réjean Bessette :

Que la démission, pour le motif « retraite » de madame Marielle Roy, enseignante à l'école Notre-Dame-de-Lourdes (Iberville), soit acceptée à compter du 1^{er} juillet 2002.

Adopté unanimement.

HR 02.07.08
021

Il est proposé par madame Andrée Bouchard :

Que la démission, pour le motif « retraite » de madame Christina Ryan, enseignante à l'école Beaulieu, soit acceptée à compter du 1^{er} juillet 2002.

Adopté unanimement.

HR 02.07.08
022

Il est proposé par monsieur François Blais :

Que la démission, pour le motif « retraite » de madame Yolande Tétreault, enseignante à l'école Dr Alexis-Bouthillier, soit acceptée à compter du 1^{er} juillet 2002.

Adopté unanimement.

HR 02.07.08
023

Il est proposé par madame Josiane Fabry :

Que la démission, pour le motif « retraite » de madame Gervaise Rosa, surveillante d'élèves 15 heures et moins semaine à l'école Henryville, soit acceptée à compter du 11 avril 2002.

Adopté unanimement.

HR 02.07.08
024

Il est proposé par monsieur Bernard Petit :

Que la démission, de monsieur Richard Beaudin, enseignant à l'école Crevier, soit acceptée à compter du 1^{er} juillet 2002.

Adopté unanimement.

HR 02.07.08
025

Il est proposé par madame Ghislaine Gasper :

Que la démission, de madame Suzanne Larocque, enseignante à l'école Saint-Vincent, soit acceptée à compter du 1^{er} juillet 2002.

Adopté unanimement.

HR 02.07.08
026

Il est proposé par madame Andrée Bouchard :

Que la démission, pour le motif « réorientation de carrière » de madame Diane L'Heureux, surveillante d'élèves 15 heures et moins semaine, à l'école Bruno-Choquette, soit acceptée à compter du 1^{er} juillet 2002.

Adopté unanimement.

HR 02.07.08
027

Il est proposé par monsieur François Blais :

Que la démission, de madame Johanne Lanctôt, éducatrice en service de garde à l'école Providence, soit acceptée à compter du 1^{er} juillet 2002.

Adopté unanimement.

08.2 CONGÉS SANS TRAITEMENT

Considérant le motif « raison familiale »;

HR 02.07.08
028

Il est proposé par madame Magda Farès :

Qu'un congé sans traitement équivalent à cent pour cent (100%) de sa tâche régulière de travail, pour la période du 1^{er} juillet 2002 au 30 juin 2003 inclusivement, soit accordé à madame Annie Royer, technicienne en éducation spécialisée à l'école Marie-Rivier.

Adopté unanimement.

Considérant le motif « études »;

HR 02.07.08
029

Il est proposé par madame Andrée Bouchard :

Qu'un congé sans traitement équivalent à cent pour cent (100%) de sa tâche régulière de travail, pour la période du 1^{er} juillet 2002 au 30 juin 2003 inclusivement, soit accordé à madame Geneviève Moquin, éducatrice en service de garde à l'école Bruno-Choquette.

Adopté unanimement.

Considérant le motif « affaires personnelles »;

HR 02.07.08
030

Il est proposé par madame Monique Brière :

Qu'un congé sans traitement équivalent à vingt pour cent (20%) de sa tâche régulière de travail, pour la période du 1^{er} juillet 2002 au 30 juin 2003 inclusivement, soit accordé à madame Monique Deneault-Dugas, secrétaire au Service des ressources humaines.

Adopté unanimement.

HR 02.07.08
031

Il est proposé par monsieur Bernard Petit :

Qu'un congé sans traitement équivalent à cent pour cent (100%) de sa tâche régulière de travail, pour la période du 12 août 2002 au 30 juin 2003 inclusivement, soit accordé à madame Suzanne Tremblay, directrice d'école à l'école Saint-Michel.

Adopté unanimement.

08.3 ADOPTION DE LA POLITIQUE DE PROMOTION DE LA SANTÉ ET SÉCURITÉ DU TRAVAIL POUR LES TRAVAILLEURS DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES HAUTES-RIVIÈRES (document RH 02.07.08.08.3)

HR 02.07.08
032

Il est proposé par madame Magda Farès :

D'adopter la « Politique de promotion de la santé et sécurité du travail pour les

travailleurs de la Commission scolaire des Hautes-Rivières RHP 08 » telle que déposée.

Adopté unanimement.

08.4 ADOPTION DU PLAN D'EFFECTIF SOUTIEN (SECTEUR ADAPTATION SCOLAIRE) (document RH 02.07.08-08.4)

HR 02.07.08
033

Il est proposé par madame Josiane Fabry :

Que soit accepté le plan d'effectif soutien (secteur adaptation scolaire) pour l'année 2002-2003 avec les modifications apportées au plan 2001-2002 figurant sur le document portant le numéro RH 02.07.08-08.4.

Adopté unanimement.

08.5 DEMANDE DE RETOUR À L'ENSEIGNEMENT

Considérant que madame Monique Lussier, directrice au Centre La Relance, a demandé d'être réaffectée à un poste d'enseignante à l'éducation des adultes;

HR 02.07.08
034

Il est proposé par madame Andrée Bouchard :

Que, sous réserve des dispositions applicables, madame Monique Lussier soit réaffectée à un poste d'enseignante à l'éducation des adultes et ce, à compter du 26 août 2002.

Adopté unanimement.

08.6 AFFECTATION DU PERSONNEL DE DIRECTION

HR 02.07.08
035

Il est proposé par monsieur Réjean Bessette :

Que monsieur Réal Fontaine, directeur adjoint à la polyvalente Marcel-Landry, soit affecté au poste de directeur du Centre La Relance et ce, rétroactivement au 1^{er} juillet 2002.

Adopté unanimement.

HR 02.07.08
036

Il est proposé par monsieur Luc Mercier :

Que madame Suzanne Marcantonio, directrice adjointe à l'école Félix-Gabriel-Marchand, soit affectée au poste de directrice adjointe à la polyvalente Marcel-Landry et ce, rétroactivement au 1^{er} juillet 2002.

Monsieur Pierre Boudreau demande le vote sur cette proposition :

Ont voté pour :

Mesdames et messieurs : Réjean Bessette, Monique Brière, Nicole Devost, Josiane Fabry, Magda Farès, Ghislaine Gasper, Luc Mercier, Nicole Mongeon, Bernard Petit, Micheline Sauvé et Claudette C-Thibodeau.

Ont voté contre :

Madame et messieurs : François Blais, Andrée Bouchard, Pierre Boudreau et Yvon Pineault.

Pour : 13 Contre : 4

Adopté majoritairement.

Monsieur Pierre Boudreau demande que l'on enregistre sa dissidence.

HR 02.07.08
037

Il est proposé par madame Ghislaine Gasper :

Que monsieur Bertrand Daigle, directeur adjoint à l'école Paul-Germain-Ostiguy, soit affecté au poste de directeur à l'école Saint-Michel et ce, à compter du 8 juillet 2002.

Adopté unanimement.

08.7 NOMINATIONS

HR 02.07.08
038

Il est proposé par madame Micheline Sauvé :

Que sur recommandation du directeur général, madame Julie Cartier, conseillère pédagogique et faisant partie de la banque de relève du personnel de direction des établissements, soit nommée au poste de directrice adjointe à l'école Félix-Gabriel-Marchand et ce, rétroactivement au 1^{er} juillet 2002.

Que conformément à l'article 24 de la politique locale de gestion, elle soit soumise à une période de probation d'un an et qu'en conséquence, un congé sans traitement pour son poste de conseillère pédagogique, lui soit accordé pour la période correspondante.

Adopté unanimement.

HR 02.07.08
039

Il est proposé par madame Ghislaine Gasper :

Que sur recommandation du directeur général, monsieur Paul-André Boudreau, enseignant à l'école Beaulieu et faisant partie de la banque de relève du personnel de direction des établissements, soit nommé au poste de directeur adjoint à l'école Paul-Germain-Ostiguy et ce, à compter du 12 août 2002.

Que conformément à l'article 24 de la politique locale de gestion, il soit soumis à une période de probation d'un an et qu'en conséquence un congé sans traitement, pour son poste d'enseignant, lui soit accordé pour la période correspondante.

Adopté unanimement.

Considérant que le processus de sélection pour le poste de direction à l'école Henryville se terminera le 11 juillet 2002;

HR 02.07.08
040

Il est proposé par monsieur Luc Mercier :

Que le directeur général soit autorisé à donner suite à la recommandation du comité de sélection concernant le choix d'un candidat pour le poste de direction à l'école Henryville, le tout devant être ratifié lors de la séance ordinaire du 26 août 2002.

Adopté unanimement.

09.1 LISTE DES COMPTES À PAYER DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES HAUTES-RIVIÈRES DU 8 JUILLET 2002 (document RF 2002.07.08-09.1)

Dépôt de la liste des comptes à payer du 8 juillet 2002, pour un montant de 3 577 490,95\$. Cette liste a été vérifiée par monsieur Luc Mercier.

10.1 COMITÉ CONSULTATIF DU TRANSPORT, NOMINATION DE REPRÉSENTANTS

HR 02.07.08
041

Il est proposé par madame Andrée Bouchard :

Que messieurs François Blais et Pierre Boudreau soient nommés comme représentants des membres du Conseil des commissaires pour l'année 2002-2003 au Comité consultatif du transport.

Adopté unanimement.

10.2 ÉCHANGE DE TERRAIN, ÉCOLE DR ALEXIS-BOUTHILLIER (document RM 02.07.08-10.2)

Considérant la résolution adoptée par la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu portant le numéro 1994-06-02 au regard de l'échange de terrain pour l'école Dr Alexis-Bouthillier;

HR 02.07.08
042

Il est proposé par monsieur François Blais :

D'autoriser la présidente et le directeur général à signer l'acte d'échange dudit terrain portant le numéro P60 dudit cadastre de la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu, d'une superficie d'environ 1 933 mètres carrés, en prévoyant les clauses notariées concernant :

une priorité d'utilisation du terrain cédé pour les activités de l'école durant les heures d'école, en soirée et les fins de semaine, selon les besoins.

une garantie que l'utilisation future du terrain du cédé demeure à vocation sportive et communautaire.

un maintien de la vocation du terrain pour le football et le soccer.

l'entretien des terrains sera effectué par les propriétaires respectifs.

un protocole d'entente à intervenir entre les parties pour prévoir les modalités d'utilisation et ce, d'ici le 31 décembre 2002.

Adopté unanimement.

10.3 ADJUDICATION DE CONTRATS :

10.3.1 RÉPARATION D'ASPHALTE 2002(document RM 02.07.08-10.3.1)

HR 02.07.08
043

Il est proposé par monsieur Réjean Bessette :

D'accorder aux plus bas soumissionnaires conformes, le contrat de travaux de réparation d'asphalte 2002 soit : Pavage Du Haut-Richelieu un montant de 20 439,94\$ et Pavage Daudi Ltée le montant de 33 069,68\$ (taxes incluses).

Adopté unanimement.

10.3.2 AMÉNAGEMENT DU STATIONNEMENT, ÉCOLE DR ALEXIS-BOUTHILLIER (document RM 02.07.08-10.3.2)

HR 02.07.08
044

Il est proposé par monsieur François Blais :

D'accorder au plus bas soumissionnaire conforme, Pavage Citadin Inc., au montant de 79 827,35\$ (taxes incluses), le contrat pour l'aménagement du stationnement à l'école Dr Alexis-Bouthillier.

Adopté unanimement.

10.3.3 DRAINAGE DE LA COUR, ÉCOLE SAINT-VINCENT(document RM 02.07.08-10.3.3)

HR 02.07.08
045

Il est proposé par madame Ghislaine Gasper :

D'accorder au plus bas soumissionnaire conforme, les Constructions M. Morin Inc., au montant de 62 792,73\$ (taxes incluses), le contrat pour le drainage de la cour à l'école Saint-Vincent.

Adopté unanimement.

10.3.4 DRAINAGE DE FONDATIONS, ÉDIFICE HONORÉ-MERCIER (document RM 02.07.08-10.3.4)

HR 02.07.08
046

Il est proposé par monsieur Réjean Bessette :

D'accorder au plus bas soumissionnaire conforme, B. Fréreau & Fils Inc., au montant de 68 600,91\$ (taxes incluses), le contrat pour le drainage des fondations à l'Édifice Honoré-Mercier.

Adopté unanimement.

10.3.5 DRAINAGE DE FONDATIONS, ÉCOLE SACRÉ-CŒUR (IBERVILLE) (document RM 02.07.08-10.3.5)

HR 02.07.08
047

Il est proposé par madame Micheline Sauvé :

D'accorder au plus bas soumissionnaire conforme, B. Fréreau & Fils Inc., au

montant de 55 557,08\$ (taxes incluses), le contrat pour le drainage des fondations à l'école Sacré-Cœur (Iberville).

Adopté unanimement.

10.3.6 RÉFECTION DE TOITURES, ÉCOLE SAINT-ALEXANDRE
(document RM 02.07.08-10.3.6)

HR 02.07.08
048

Il est proposé par madame Josiane Fabry :

D'accorder au plus bas soumissionnaire conforme, les Toitures du Haut-Richelieu Inc., au montant de 17 023,00\$ (taxes incluses), le contrat pour la réfection de toitures à l'école Saint-Alexandre.

Adopté unanimement.

10.3.7 RÉFECTION DE TOITURE (GYMNASE), ÉCOLE PAUL-GERMAIN-OSTIGUY
(document RM 02.07.08-10.3.7, séance tenante)

HR 02.07.08
049

Il est proposé par monsieur Bernard Petit :

D'accorder au plus bas soumissionnaire conforme, Omer Brault Inc., au montant de 48 980,00\$ (taxes incluses), le contrat pour la réfection de la toiture du gymnase à l'école Paul-Germain-Ostiguy.

Adopté unanimement.

10.3.8 RÉFECTION DE TOITURE, ÉCOLE PROFESSIONNELLE DE MÉTIERS
(document RM 02.07.08-10.3.8, séance tenante)

Point retiré.

10.3.9 RÉFECTION DES POUTRES DU GYMNASSE, ÉCOLE SAINT-ALEXANDRE
(document RM 02.07.08-10.3.9, séance tenante)

HR 02.07.08
050

Il est proposé par monsieur Luc Mercier :

D'accorder au plus bas soumissionnaire conforme, Karrelex Inc., au montant de 54 975,00\$ (taxes incluses), le contrat pour la réfection des poutres du gymnase à l'école Saint-Alexandre.

Adopté unanimement.

10.3.10 CHAUFFAGE DE LA PISCINE, ÉCOLE MARIE-RIVIER
(document RM 02.07.08-10.3.10, séance tenante)

HR 02.07.08
051

Il est proposé par monsieur Pierre Boudreau :

D'accorder à Plomberie Carillon Inc., au montant de 33 351,50\$ (taxes incluses), le contrat pour l'amélioration du système de chauffage de la piscine à l'école Marie-Rivier.

Adopté unanimement.

10.3.11 AMÉNAGEMENT D'UN LOCAL INFORMATIQUE EN SCIENCES HUMAINES, POLYVALENTE CHANOINE-ARMAND-RACICOT
(document RM 02.07.08-10.3.11, séance tenante)

Point retiré.

10.3.12 AUTORISATION D'OCTROYER LE CONTRAT, SINISTRE ÉCOLE NOTRE-DAME-DE-FATIMA

Attendu le sinistre survenu à l'école Notre-Dame-de-Fatima le 24 juin 2002;

Attendu l'urgence de procéder aux travaux correctifs permettant l'occupation du bâtiment pour l'entrée scolaire;

Attendu que le Ministère de l'Éducation reconnaît l'urgence de la situation et, par le fait même, permet la dérogation au Règlement sur les contrats de construction des immeubles des commissions scolaires;

HR 02.07.08
052

Il est proposé par monsieur Réjean Bessette :

De déclarer au Ministère de l'Éducation, dans le cadre de la mesure « Régime d'indemnisation, mesure 50550 » les dommages causés à l'école Notre-Dame-de-Fatima lors du sinistre du 24 juin 2002;

De mandater la direction générale afin de prendre les mesures qui s'imposent pour effectuer les travaux requis et d'adjuger le contrat et ce, suite à un appel d'offres sur invitation auprès de 4 entrepreneurs généraux.

Adopté unanimement.

10.3.13 RÉFECTION DE TOITURES, ÉCOLE SAINT-BLAISE

HR 02.07.08
053

Il est proposé par monsieur Yvon Pineault;

D'accorder au plus bas soumissionnaire conforme, Couvertures West-Island Inc., au montant de 17 023,70\$ (taxes incluses), le contrat pour la réfection de toitures à l'école Saint-Blaise.

Adopté unanimement.

11. COMMISSAIRES – PARENTS

12.1 FÉLICITATIONS

HR 02.07.08
054

Il est proposé par madame Andrée Bouchard :

Que des félicitations soient acheminées à madame Nathalie Ethier, enseignante à la polyvalente Marcel-Landry, qui s'est méritée une bourse de la Fondation Riou-Delorme pour la présentation de deux projets intégrateurs mettant en valeur les arts plastiques.

Adopté unanimement.

13. **LEVÉE DE LA SÉANCE**

HR 02.07.08
055

Il est proposé par monsieur Pierre Boudreau:

Que la séance soit levée

Adopté unanimement.

LA PRÉSIDENTE

**LE SECRÉTAIRE DE
LA SÉANCE**